



Association loi 1901- au sujet d'une présidence et d'exercice

Par **baby277**, le **30/12/2014** à **12:20**

Amis, Madame, Monsieur, Chers Maître, Bonjour, je vous remercie avec reconnaissance d'ores et déjà de votre temps et votre accueil faits à ma demande. Je souhaiterais créer une association loi 1901 et en être le membre président, dans le domaine culturel et culturel étant artiste polyvalent j'aimerais de temps à autre pouvoir animer dans le cadre d'exposition et ou de récitals ou danse sacrés sur un lieu prévu à recevoir cela (création personnelle) - presbytère temple église quelques événements traditionnellement salués par l'église chrétienne (dans un esprit de partage à titres [s]salarié[/s] ce type d'animations dans ce cadre prédestiné tout en restant dans ses grandes lignes directives bonheur soucieux de bien être *** Je me suis un peu renseignée sur quelques forums et il est avéré que cela serait possible dans la mesure où il faut le stipuler au cœur des statuts tout en déterminant ce fonctionnement occasionnel - le but de l'association restant d'épanouir de faire connaître et d'ouvrir en toute quiétude ma vision de l'art sacré -je souhaite également créer des manifestations pour les personnes seules ou désœuvrées. Réitérant mes remerciements ainsi que mes souhaits et vœux de joie et santé- je profite de l'occasion à cette aube 2015*** remerciant vous Baby277 NB : n'ayant pas de ressources consacrées à ce projet je vous remercie de la gratuité de votre forum et vous adresse toute ma reconnaissance profonde-

Par **moisse**, le **30/12/2014** à **12:49**

Bonjour, Créer une association dont on est à la fois le président et le salarié, c'est en fait s'établir comme entrepreneur. Il faut donc savoir ce que vous voulez faire exactement, si vous ne voulez pas voir fisc et caisses d'assurances retraites se précipiter vers vous.

Par **baby277**, le **30/12/2014** à **15:36**

Je vous remercie de votre vive réponse, en fait je voulais faire les choses en toute transparence, il va falloir faire les choses autrement, (rester totalement bénévole sur mes actions avec participation gratuite pour le matériel et la location) -rnJe vous souhaite beaucoup de belles choses à venir * je vous suis grée de votre clairvoyance - rnBaby277

Par **citoyenalpha**, le **31/12/2014** à **17:03**

bonjourrn
<http://vosdroits.service-public.fr/associations/F1927.xhtml>rn
la réponse.